

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/11/2008

Réception par le Prefet : 12/11/2008

Publication : 14/11/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2008-12-7-9

Séance du vendredi 7 novembre 2008

SOUTIEN EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION DE L'ECOMUSEE D'ALSACE, DES MONUMENTS HISTORIQUES PROTEGES ET DE L'ANIMATION DU PATRIMOINE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG2008/I-7E/03 du Conseil Général du 13 décembre 2007 relative aux actions du Conseil Général en faveur du patrimoine culturel,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 08 octobre 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- 1) Accorde les aides financières récapitulées dans le rapport, pour un montant total de **122 567 €**, étant précisé que ce montant sera prélevé sur les crédits d'investissement inscrits au programme D011 fonction 312, nature 20414 - enveloppe 99491 nature 2042 - enveloppe 99494 et au programme D015 fonction 312 chapitre 204 nature 2042 enveloppe 99466
- 2) Autorise le versement d'un acompte de 50% de la subvention accordée à l'association de l'Ecomusée d'Alsace, soit 51.791,50 €
- 3) Accorde des subventions de fonctionnement d'un montant total de **16 833 €** pour le soutien à l'animation du patrimoine telles que détaillées dans le rapport. Ce montant sera prélevé sur le crédit inscrit au budget départemental au programme D011, chapitre 65, fonction 312, nature 6574, enveloppe 61603, nature 65733 enveloppe 108651, nature 65732 enveloppe 105534.

- 4) Autorise le Président à signer la convention de partenariat jointe au rapport à intervenir avec l'Association de l'Ecomusée d'Alsace.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions